

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Charbonnier

Date de dépôt : 30 novembre 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Concours d'aménagement du secteur la Praille-Acacias-Vernets**

Le 23 octobre 2006, par un communiqué de presse, la commission d'évaluation Praille-Acacias-Vernets faisait savoir qu'elle avait retenu à l'unanimité, parmi 8 propositions, la candidature du bureau Ernst Niklaus Fausch architectes pour sa proposition de stratégie de développement du secteur Praille-Acacias-Vernets.

Cette même commission a émis un certain nombre de recommandations pour l'élaboration d'un masterplan d'ici au printemps 2007.

Les points forts de la proposition retenue, apprenons-nous dans ce même communiqué, sont :

- Affirmer le secteur de l'Etoile comme centre fort du périmètre, irrigué par trois voies en provenance de Carouge et de Plainpalais.
- Créer de nouveaux logements dans le secteur Est de la Praille, acceptant une certaine mixité avec d'autres activités (bureaux, commerces).
- Développer un pôle technologique dans le triangle des Acacias.
- Intégrer un réseau d'espaces verts dans le tissu en mutation.

Les résultats de ce concours sont donc déterminants et dessinent donc des options pour un secteur clé du territoire genevois.

Il semble donc opportun que ces mêmes résultats, ainsi que les recommandations émises par la commission d'évaluation, soient connus, afin d'initier un débat démocratique sur les choix d'aménagement, seul susceptible de rassembler les énergies en vue du développement du territoire cantonal, voire transfrontalier.

Ma question est la suivante :

le Conseil d'Etat est-il prêt à organiser une exposition publique des 8 mandats d'étude, dont le projet lauréat et entend-il présenter ces mêmes projets à la commission de l'aménagement du Grand Conseil ?